

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT



L'ÎLOT MARIN



santé
famille
retraite
services

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

la
Charente
Maritime



SOMMAIRE

A. PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DE LOISIRS

1. Coordonnées de la structure
2. Horaires d'accueil
3. Public accueilli
4. L'équipe d'animation
5. Environnement
6. Les locaux
7. Le budget

B. LE CADRE PEDAGOGIQUE

1. Le projet éducatif du Foyer Rural
2. L'état des lieux
3. Le diagnostic
4. Les objectifs généraux
5. Les objectifs opérationnels
6. Le choix des thématiques
7. Notre point de vue pédagogique sur les activités

C. LE FONCTIONNEMENT

1. Les différents type d'accueil
2. Les séjours
3. Les repas, les goûters
4. Les règles de vie
5. L'organisation de l'espace de vie
6. Temps calme et sieste
7. L'infirmerie, PAI, régimes alimentaires
8. Recommandations de sécurité
9. Accueil des enfants porteurs de handicap
10. La communication
11. Missions et rôles des personnels
12. Le suivi administratif

D. ÉVALUATION DU PROJET

1. Évaluation des objectifs
2. Évaluation de l'équipe pédagogique

A. PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents, besoin de garde, de sécurité, d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs.

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) doit prendre en compte l'individu à part entière, nous devons l'aider à s'exprimer, s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome et que les enfants aient le choix de leurs loisirs.

L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant : école, famille, intervenants extérieurs.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre.

Il n'est pas figé, il peut se voir modifier à tout moment, ce projet est un support permanent pour les animateurs.

1. Les coordonnées de la structure :

A.L.S.H. L'ILOT MARIN

7 ter rue Marc Guyonnet - 17650 St Denis d'Oléron

Tél : 05.46.47.99.43 - Port : 06.41.40.18.52

E-Mail : ilotmarin@gmail.com

E-Mail Espace jeunesse : espacejeunesse.ilotmarin@gmail.com

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ilotmarin>

Site Internet Foyer Rural : <https://foyerruralstdenis.foyersruraux.org/>

2. Horaires d'accueil :

Espace enfance (3-11ans) :

Période scolaire : le mercredi de 12h à 18h30

Période de petites vacances : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30

Période de vacances estivales : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

Espace jeunesse (12-17ans) :

Période scolaire : le mercredi de 14h à 18h

Période de vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h

3. Public accueilli :

Les enfants accueillis sont issus d'horizons sociaux et d'origines différentes, cette rencontre favorise le partage interculturel et une vie en harmonie dans le respect de l'autre, les activités sont organisées de façon à ce que filles et garçons puissent y participer. De plus les vacances scolaires sont l'occasion d'accueillir des enfants qui ne sont pas résidents à l'année sur l'île d'Oléron ce qui favorise la diversité et la mixité.

Les enfants sont répartis en trois groupes par tranche d'âges : pour l'espace enfance, les 3-6 ans, les 7-11 ans et l'espace jeunesse qui accueille les 12-17 ans.

- L'effectif des mercredis est compris entre 15 et 30 enfants âgés de 3 à 11 ans et entre 3 et 10 jeunes de 12 à 17 ans.

- L'effectif des vacances est compris entre 20 et 40 enfants âgés de 3 à 11 ans et entre 5 et 16 jeunes de 12 à 17 ans.

4. L'équipe d'animation :

L'équipe de permanents est constituée de :

- Antoine LE MERCIER, directeur de l'A.L.S.H (BAFD, BAFA et PSC1)
- Karine PALMIER, animatrice espace enfance (BTS GPN option animation, BAFD en cours)
- Alexandra LOBRE, animatrice espace enfance (CAP Petite Enfance, BAFA, PSC2)
- Sophie JEANTET, animatrice espace jeunesse (BPJEPS LTP en cours)

Pour les périodes de vacances, il peut y avoir une embauche d'animateurs(trices) supplémentaires en fonction des effectifs.

Pour l'été, par exemple, l'équipe sera composée d'une dizaine d'animateurs, titulaire du BAFA ou en cours de formation, ainsi que d'un surveillant de baignade.

Toute cette équipe est encadrée par la Commission Enfance - Jeunesse du Foyer Rural, composée de membres du Conseil d'Administration et d'une salariée :

- Pascal COUDRAIN, Référent de la Commission.
- Isabelle CLEMENT, Trésorière
- Joane GIRAUD,
- Luc DUVAL
- Angèle DEHENNAULT- MUREAULT, Directrice du Foyer Rural et Coordinatrice E.V.S.

5. L'environnement :

Le Centre de Loisirs est idéalement situé à quelques minutes à pied de la plage et du centre-ville de St Denis d'Oléron. Il bénéficie également de plusieurs structures municipales à proximité dont l'école, la médiathèque municipale, un city-stade, un skate-park, plusieurs aires de jeux pour enfants, la salle de cinéma de l'Escale.

Ces structures permettent de mettre en place des projets d'activités favorisant la culture et le sport, propices aux rencontres et aux échanges.

6. Les locaux :

Le Centre de Loisirs créé en 1992 est installé dans les locaux du 7 ter rue Marc Guyonnet, mis à disposition par la Communauté de Commune de l'Île d'Oléron pour le Foyer Rural de St Denis, gestionnaire de la structure.

Ce bâtiment est séparé en deux espaces distincts l'Espace Enfance accueillant les enfants de 3 à 11 ans, avec sa grande salle d'activités, son coin bibliothèque, sa salle de sieste, ses sanitaires, le bureau de l'équipe enfance, l'infirmerie et un espace de stockage ainsi qu'un petit coin cuisine.

D'un autre côté, l'Espace Jeunesse, composé également d'une grande salle d'activités, d'un espace projection vidéo, du bureau de l'équipe jeunesse, d'un coin cuisine, d'un espace de stockage et de sanitaires. Chaque espace du Centre de Loisirs possède sa terrasse et son propre espace extérieur clos.

7. Le budget :

Un budget de fonctionnement attribué à l'accueil sur l'année civile par le Foyer Rural est réparti entre les différents besoins de la structure :

- ✓ La gestion des bâtiments
- ✓ Les frais de personnels
- ✓ Les frais d'activités
- ✓ Les fournitures et consommables
- ✓ Les repas et goûters des enfants
- ✓ Les frais de transport et d'entretien des véhicules
- ✓ Le matériel pédagogique
- ✓ Les frais engagés pour l'organisation des séjours

Un budget prévisionnel est présenté chaque année au mois de décembre à la CDCIO et au Conseil d'Administration du Foyer Rural. Il couvre la totalité des dépenses et des entrées d'argent. Au cours de l'année, le directeur assure la bonne gestion de ce budget et gère le suivi des dépenses et des rentrées d'argent en collaboration avec le/la trésorier/e du Centre de Loisirs élu/e par le Conseil d'Administration du Foyer Rural.

B. LE CADRE PEDAGOGIQUE

L'élaboration du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs, se base sur l'état des lieux de la situation socio-culturel ainsi que sur projet éducatif du Foyer Rural, de ce travail de mise en relation nous tirons un diagnostic d'où découle une problématique qui sera notre axe de travail. Nous diviserons cet axe de travail en objectifs généraux et en sous objectifs opérationnels amenant aux projets d'animations et d'activités de l'équipe.

1. Le projet éducatif du Foyer Rural :

Le projet éducatif du Foyer Rural, regroupe quatre axes importants :

1. Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction
2. S'inscrire dans une logique de co-éducation
3. Cultiver l'ouverture au monde
4. Viser toujours la qualité éducative

Les objectifs généraux de ce projet éducatif sont :

- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'approprier leur milieu rural et de devenir acteurs critiques de leurs lieux de vie.
- Favoriser le lien social entre les jeunes, les relations intergénérationnelles, les partenariats entre associations et villages, les échanges de savoir, de savoir-faire et de savoir-être.
- Favoriser dans le respect des autres, l'implication, la prise d'initiatives, la responsabilisation et l'autonomie des enfants et des jeunes dans leurs projets.
- Promouvoir l'accès à la culture, favoriser la découverte et tout environnement (naturel, géographique, social, culturel).
- Initier à la créativité et développer toute forme d'expression individuelle et collective

2. L'état des lieux :

Réaliser l'état des lieux, c'est à dire lister de manière exhaustive, toutes les possibilités qu'offre l'environnement du centre de loisirs, leurs forces et leurs faiblesses.

Nous avons pour cela organisé notre travail en plusieurs catégories :

- Le public accueilli
- Le Centre de Loisirs L'îlot Marin
- L'association Foyer Rural de St Denis d'Oléron
- Les différents prestataires
- L'environnement proche (village, département, région)
- L'environnement naturel
- Les propositions culturelles
- Les structures existantes
- Les événements culturels et sportifs du territoire
- Les organismes partenaires

Cette démarche nous a permis, en équipe, de prendre conscience de la richesse des possibilités offertes par le territoire.

Une forte culture insulaire Oléronaise riche de tout son patrimoine historique, culturel et artistique est un point remarquable du territoire.

Nous identifions également, une volonté des jeunes de quitter l'île d'Oléron pour découvrir d'autres horizons malgré un attachement fort à leur territoire.

Les sports nautiques en général et la culture surf et skate - board en particulier font partie de l'identité des nouvelles générations de l'île.

Les enfants et les jeunes ont du mal à identifier la richesse des propositions faites par les institutions et les associations sur l'île. Les activités culturelles à destination des plus jeunes sont encore un point sur lesquelles il y a des efforts à faire.

3. Le diagnostic :

En se basant sur notre état des lieux, sur l'étude du projet éducatif du Foyer Rural et celui de la CDC, ainsi que sur le diagnostic de territoire de la Convention Territoriale Globale, nous identifions la problématique que nous souhaitons travailler par ce projet pédagogique et par notre Accueil de Loisirs.

« Comment accompagner les enfants et les jeunes à trouver leur place ? Dans le Centre de Loisirs, dans leur village, sur leur île et dans le monde de manière générale ? »

4. Les objectifs généraux :

Nous fixerons donc des objectifs généraux autour de trois axes de travail :

1. La place de l'enfant ou du jeune dans le Centre de Loisirs L'ILOT MARIN

Objectifs :

- Constituer un groupe solidaire, bienveillant et à l'écoute de chaque individu et de ses besoins
- Accompagner la responsabilité individuelle et collective par l'expérimentation
- Vivre des aventures individuelles et collectives épanouissantes axées sur la découverte culturelle, artistique, sportive et environnementale

2. La place de l'enfant ou du jeune dans son village et sur son île

Objectifs :

- Favoriser les échanges socio-culturels avec les habitants du village et de l'île
- Profiter de l'environnement sportif, culturel et naturel pour enrichir nos propositions d'activités
- Avoir des actions concrètes dans la vie du village

3. La place de l'enfant ou du jeune dans le monde :

Objectifs :

- Prendre pleinement sa place d'enfant-citoyen dans le monde
- Mettre en place des projets d'échanges orientés sur la protection de l'environnement et le partage culturel
- Découvrir de manière ludique, les richesses du patrimoine naturel et culturel mondial

5. Les objectifs opérationnels :

| Axes de travail | Objectifs généraux | Objectif opérationnels |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. La place de l'enfant ou du jeune dans le centre de loisirs L'ÎLOT MARIN : | - constituer un groupe solidaire, bienveillant et à l'écoute de chaque individu et de ses besoins | - Respecter les temps de vie de chacun - Mettre en place un esprit coopératif par le jeu - Mettre en place des temps d'expression pour les enfants sur leurs sentiments, leurs difficultés et leurs envies |
| | - Accompagner la responsabilité individuelle et collective par l'expérimentation | - Mettre en place des réunions d'enfants ayant un impact sur la vie quotidienne et les activités en favorisant les choix respectueux de l'environnement. - Prendre en compte concrètement les propositions des enfants dans les programmes d'activités et laisser une place à l'expérimentation - Développer l'autonomie des enfants par une réflexion portée sur l'aménagement de l'espace et les activités permanentes proposées (Bibliothèque, coin jeux, coin T.M,...) |

| | | |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Vivre des aventures individuelles et collectives épanouissantes axées sur la découverte culturelle, artistique, sportive et environnementale | <ul style="list-style-type: none"> - Offrir un accès à des pratiques culturelles et artistiques diverses aux enfants (ateliers, visite, expo...) - Donner accès au plus grand nombre, à des activités orientées sur le dépassement de soi (sport, nature...) - Participer à des actions de découverte et de protection de l'environnement (écologie...) |
| 2. La place de l'enfant ou du jeune dans son village et sur son île : | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges socio-culturels avec les habitants du village et de l'île | <ul style="list-style-type: none"> - Vivre des événements festifs du village ou du Foyer Rural (lessive de printemps, 14 juillet...) - Créer des occasions de rencontres avec les structures et les habitants du village (journée portes ouvertes, projets...) - Valoriser la diversité culturelle des enfants accueillis par le biais d'échanges avec leurs familles et avec les habitants du village |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Profiter de l'environnement sportif, culturel et naturel pour enrichir nos propositions d'activités | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des activités sur les infrastructures ou avec les associations sportives et culturelles du village - Organiser régulièrement des sorties sur des sites naturels ou culturels remarquables du territoire - Laisser une place importante au patrimoine Dionysien dans le choix des activités |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des actions concrètes dans la vie du village. | <ul style="list-style-type: none"> - Être acteur du projet jardin partagé - Participer à des projets ou à des actions collectives du village - Monter des projets ayant des conséquences et des impacts concrets sur le village |

| | | |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>3. La place de l'enfant ou du jeune dans le monde :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Prendre pleinement sa place d'enfant-citoyen dans le monde | <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir le patrimoine culturel Français et Oléronais dans le but de le partager - Mettre en place des activités ludiques pour découvrir et développer la citoyenneté - Participer à des projets institutionnels ou humanitaires pour découvrir et vivre la place « d'enfant citoyen » dans le monde |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des projets d'échanges orientés sur la protection de l'environnement et le partage culturel | <ul style="list-style-type: none"> - Participer à des actions de protection de l'environnement à l'échelle locale et mondiale - Mettre en place, par tous les moyens de communications possibles, un échange régulier avec des enfants d'autres pays (blog, mail, courrier...) - Mettre en place un suivi régulier et efficace de ces projets avec les enfants et en collaboration avec des partenaires expérimentés |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir de manière ludique les richesses du patrimoine naturel et culturel mondial | <ul style="list-style-type: none"> - Axer nos propositions de thématiques et d'activités autour de la découverte du patrimoine naturel et culturel mondial - Combattre la xénophobie et développer la tolérance par la volonté de découvrir les différentes cultures mondiales de manière authentique par des actions concrètes qui veillent à lutter contre les clichés et les préjugés - Valoriser et expérimenter les moyens d'expressions culturelles et artistiques des différents pays. |

6. Le choix des thématiques :

Les thématiques des mercredis :

Au mois de septembre, l'équipe de l'Ilot Marin, se réunit pour programmer les thématiques mensuelles concernant l'accueil du mercredi pour toute l'année scolaire.

En se basant sur les objectifs de ce projet pédagogique mais également sur les propositions et les demandes du groupe d'enfants, nous élaborons un programme diversifié autour des axes éducatifs sélectionnés par l'équipe mais également en ayant le souci d'être adapté et réactif aux événements de la vie locale et de l'actualité en général. Nous prenons également en compte la saisonnalité des activités avec les conditions météo qui en découlent. Répartis en séance d'activité de 2h sur les mercredis, nous alternons sorties, activités intérieures, extérieures, activités d'expression et travaux manuels. Les activités annexes comme l'atelier lecture, les concours de dessin, ou les divers fils rouges et temps informels tournent également autour de la thématique mensuelle. Nous diffusons ce programme au début de chaque mois par mail aux familles mais également par affichage sur la structure et sur le site internet du Foyer Rural, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Les thématiques des périodes de vacances :

Sur les petites vacances (hiver, printemps et automne) nous avons choisi de développer un thème par semaine et sur les vacances d'été nous passons à un thème par quinzaine ce qui permet d'approfondir différemment les sujets. Les thématiques des vacances ne sont pas choisies au hasard... Elles répondent, elles aussi, aux objectifs pédagogiques de notre projet. C'est pour nous l'occasion de mener des actions concrètes dans cette direction. Nous sommes soucieux de diversifier nos propositions pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes des enfants et des jeunes. Nous alternerons activités sportives, sorties culturelles ou sur des sites naturels remarquables, travaux manuels, activités de découverte, grands jeux, atelier d'expressions et activités calmes. L'idée étant de ne pas tomber dans la facilité des activités de consommation aux seules finalités occupationnelles.

Nous veillons aussi pendant les vacances à être réactifs sur la participation aux différents événements locaux ou sur les sujets d'actualités qui peuvent orienter le choix de ces thématiques. Partant de ces thématiques les animateurs en réunion, élaborent un programme pour les trois tranches d'âges : 3 à 6 ans, 7 à 11 ans et 12 à 17 ans, tout en veillant à favoriser les échanges inter-groupes.

7. Notre point de vue pédagogique sur les activités :

Avant de proposer une activité, il est demandé à l'animateur de réfléchir à ce qu'il apportera à l'enfant dans un premier temps. Les animateurs respectent le rythme des enfants lors de la planification des journées d'accueil de loisirs. Les journées seront donc composées avec diversité. Des activités physiques où les enfants ont l'occasion de se dépenser et des activités plus calmes où l'enfant peut créer, imaginer, se détendre seront donc proposées.

Les activités seront organisées autour des quatre principes suivants :

Faire faire/ faire jouer : l'animateur demande un type de réalisation précise, ou impose un modèle, ou organise des jeux ; Cela correspond souvent à une situation d'apprentissage d'une technique précise.

Faire avec / jouer avec : les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective). L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux (ex : comment faire une locomotive en carton ? ...). L'animateur est le meneur, l'arbitre ou le démonstrateur. Cette attitude

lui permet de faire découvrir, de réguler les relations entre participants, de réunir un groupe autour d'une même activité, d'un même projet.

Laisser faire/ laisser jouer : l'animateur assure une présence, en étant disponible, et laisse les enfants choisir leur jeu, leur activité, leurs matériaux et leur façon de faire. Attention, laisser faire ne veut pas dire « ne rien faire » : l'animateur reste le garant de la sécurité et intervient s'il est sollicité.

Donner à faire/ donner à jouer : l'animateur propose mais n'impose pas. Il intervient en créant un milieu riche pour susciter des idées de réalisations spontanées, mais son travail principal est avant tout l'activité, en aménageant le milieu, en rassemblant le matériel de telle sorte qu'il permette des activités riches.

Il n'y a pas une bonne attitude valable en toute circonstance. Il y a des attitudes différentes, qui doivent cohabiter, se succéder et se compléter.

C. LE FONCTIONNEMENT

1. Les différents types d'accueil :

Le Périscolaire, l'accueil du mercredi :

Le temps périscolaire se déroule tous les mercredis de 12h à 18h30.

L'accueil des enfants se fait à 12h à l'école, en l'absence des parents et en prenant en charge les enfants dès leur sortie de la classe. Puis à 12h30, à l'arrêt des bus situé près de la cantine scolaire, pour les enfants de l'école de La Brée- les- Bains.

Les enfants sont accueillis par un temps de jeux, un moment de toilette et lavage de mains et un repas.

| | |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 12h- 13h30 | Temps de repas à la cantine scolaire, les animateurs mangent avec les enfants. Puis retour à pied au Centre de Loisirs |
| 13h30- 14h30 | Temps calme pour tous, sieste pour les plus petits. Atelier lecture ou jeux de société pour les plus grands |
| 14h30 – 16h30 | Temps d'activités proposé par les animateurs selon la thématique du mois |
| 16h30- 17h | Temps de goûter. Mise en place et débarrassage géré par les enfants avec l'aide des animateurs |
| 17h - 18h30 | Temps d'accueil du soir, temps d'échanges avec les enfants, petit jeux, jeux de société, travaux manuels, bibliothèque et départ progressif des enfants |

L'Extrascolaire, l'accueil en période de vacances scolaires :

Le temps d'accueil de loisirs se déroule du premier au dernier jour des vacances scolaires de 7h45 à 18h30 sur les petites vacances et de 7h30 à 19h sur les vacances d'été. L'accueil des enfants se fait directement sur le Centre de Loisirs en présence des parents.

L'animateur d'accueil est en charge de l'ouverture du Centre de Loisirs, il gère également le suivi des arrivées et le remplissage des cahiers de présences. Il prend le temps d'échanger avec les enfants et les parents sur le programme du jour et les éventuels problèmes de santé ou difficultés rencontrées par les enfants.

| | |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 7h30 - 9h15 | Temps d'accueil du matin, les enfants sont accueillis par les animateurs et peuvent profiter des activités proposées et des coins permanents jusqu'à ce que le groupe soit au complet |
| 9h15 – 9h30 | Temps de rangement de la salle d'activité |
| 9h30 – 11h30 | Temps d'activités selon le programme du jour |
| 11h30- 11h45 | Rangements de la salle d'activité et temps toilette et lavage des mains |
| 11h45 – 12h | Trajet à pied jusqu'à la cantine scolaire |
| 12h – 13h15 | Repas. Les animateurs mangent avec les enfants |
| 13h15 - 13h30 | Trajet à pied jusqu'au Centre de Loisirs |
| 13h30 - 14H30 | Temps calme pour tous, sieste pour les plus petits. Atelier lecture ou jeux de société pour les plus grands |
| 14h30 - 16H30 | Temps d'activités proposé par les animateurs selon le programme |
| 16h30 - 17h | Temps de goûter. Mise en place et débarrassage géré par les enfants avec l'aide des animateurs. |
| 17h - 18h30 | Temps d'accueil du soir, temps d'échanges avec les enfants, petit jeux, jeux de société, travaux manuels, bibliothèque et départs progressifs des enfants |

2. Les séjours :

Des séjours sont organisés au moins une fois par an pendant les vacances scolaires. Nous souhaitons offrir l'occasion aux enfants de vivre une aventure collective en sortant de l'île d'Oléron et de découvrir de nouvelles régions et d'autres environnements naturels et culturels.

Sur une semaine de séjour, l'objectif est également d'accompagner les enfants à la découverte de la vie de groupe, la sociabilisation ainsi qu'accéder à une certaine autonomie dans les petits gestes de la vie quotidienne. Nous veillons à rendre accessible aux familles ce type de projet d'un point de vue financier en adaptant la participation des familles à leur quotient familial CAF - MSA.

Le programme est élaboré par l'équipe d'animation en collaboration avec les responsables du centre d'hébergement pour profiter au mieux des activités que propose le lieu. Pendant le séjour, les animateurs veillent à la sécurité physique et affective de chaque enfant. Présents 24h/24 avec les enfants, ils partagent chaque moment de vie et d'activités, dans le but de rendre ces vacances inoubliables et que chacun revienne grandi de cette expérience.

Les parents sont associés étroitement à ce projet de séjour. Une réunion préalable est mise en place afin de présenter le projet, le programme et de répondre à toutes les inquiétudes concernant les détails du déroulement du séjour. Un bilan est organisé au retour avec les parents pour évaluer ensemble la réussite du séjour et trouver de nouvelles idées d'amélioration pour les prochains.

3. Les repas, les goûters :

Les repas sont élaborés par A.P.O. Atelier Protégé d'Oléron, service de restauration pour les collectivités de l'île d'Oléron.

Le temps de repas est un temps de vie à part entière. Les animateurs mangent avec les enfants, au moins un animateur est présent à chaque table pour animer, veiller au maintien du calme et veiller à ce que les enfants se nourrissent correctement. L'idée est d'éveiller à la curiosité sur le point de vue alimentaire aussi. L'éveil au goût passe donc par le jeu, l'affichage et un accompagnement bienveillant.

Le système des « capitaines de table » est mis en place lors des repas. Le capitaine se chargera avec tout son équipage du bon déroulement du repas. Sa mission sera d'aller chercher les plats, de faire le service si les plus petits le demandent, de ravitailler la table en eau et en pain. A la fin du repas le capitaine de table est chargé de débarrasser la table et de la nettoyer toujours avec l'aide de son équipage.

L'idée de cette méthode est de responsabiliser les enfants sur un temps de vie important. Les rendre responsables et acteurs de leur repas nous paraît important. De plus cela permet de réguler les déplacements des enfants dans la salle, le capitaine étant le seul à être autorisé à se lever.

Nous souhaitons également éveiller les enfants au tri des déchets et au recyclage. Nous mettons donc à disposition trois poubelles pour le débarrassage et participons au projet de compostage de la municipalité.

Le temps de repas est parfois un peu long pour les enfants, ils ne mangent pas tous au même rythme. Les animateurs veilleront donc à être présents et force de proposition pour occuper les enfants avec des petites animations de repas (quiz, petit-jeux, blague du jour, énigme...). Nous profitons également des repas pour être à l'écoute des retours des enfants sur les activités et leurs annoncer les programmes.

Les goûters : avant le goûter les chaises et les tables sont mises en place par les enfants, ce sont eux les acteurs de ce moment de vie.

Une table est mise à disposition des enfants qui permet de présenter plusieurs goûters qu'ils pourront collectivement choisir. C'est le moment où ils doivent se mettre d'accord et obtenir un consensus. L'équipe s'assure que le dialogue se déroule dans le calme et la bienveillance pour être à l'écoute de chaque individu. Le service et le débarrassage est ensuite entièrement pris en charge par les enfants.

C'est le moment opportun pour mettre en place un temps de parole pour faire le bilan de la journée et d'échanger dans un moment de détente.

4. Les règles de vie

Un règlement intérieur est signé par chaque famille au moment de l'inscription des enfants.

En plus de ce règlement des règles de vie sont établies par l'équipe avec les groupes. Elles sont participatives et évolutives. Elles feront office de référence en cas de problèmes.

Elles sont affichées clairement pour les enfants et les parents, nous veillons même à ce qu'elles soient compréhensibles pour les enfants qui ne savent pas encore lire.

En cas de problème de discipline ou de violence, la priorité sera portée à assurer bien sûr la sécurité physique de chacun mais également à rassurer et à apaiser la situation. Le dialogue et la discussion avec les enfants concernés sera assuré par l'équipe d'animation ainsi qu'un rappel si besoin est des règles de vie. L'idée étant de ne surtout pas laisser les enfants se débrouiller tout seuls par crainte du reproche de l'adulte. Avoir le soutien des adultes lors d'un conflit est

important, non pas dans un but de délation mais bien dans le but de ne pas être seul face à l'apprentissage de la situation de conflit ou de violence.

Nous tâcherons de communiquer au plus vite sur l'incident dans l'équipe et avec la direction.

Les animateurs représentent l'autorité au même titre que le directeur de la structure. Ils peuvent mettre en place des mesures de réparations et éventuellement sanctionner des actes.

Dans les cas de non-respect régulier des règles de vie ou du règlement intérieur le directeur prendra contact avec les parents pour organiser une rencontre et aborder la question des conditions d'accueil de l'enfant sur le Centre de Loisirs.

5. L'organisation de l'espace

La salle d'activités de l'Espace Enfance a été organisée par petits pôles d'activités permanentes.

- Le coin dînette et poupées et établi bricolage :

Ce pôle d'activité offre à chaque enfant la possibilité de « faire comme si ». L'enfant s'inspire de la réalité de ce qu'il voit. Jouer à la dînette ou aux poupées est primordial pour le jeune enfant. Cela lui permet de mettre en scène ce qu'il voit, ce qu'il l'étonne et ce qui est générateur d'émotion. Ce coin de jeux symbolique est important pour respecter le besoin d'expressions des enfants par le jeu.

- Le coin jouet

Il offre à l'enfant de pouvoir jouer comme il en a envie, à ce qu'il veut. Des jouets pour tous les âges sont disposés de manière à être accessible par tous. L'enfant est alors libre et acteur de son temps de jeu.

- Le coin dessin, atelier créatif

Aménagé avec du mobilier adapté à la taille des enfants, ce coin est un des préférés des enfants. Crayons, feutres, stylo, feuilles, matériel et papier en tout genre sont à disposition des enfants. Un cahier de dessin est offert à chaque enfant pour limiter l'utilisation des feuilles volantes et un bac de papier brouillon est également proposé.

Les productions des enfants sont mises en valeur régulièrement par de l'affichage sur le mur dédié.

- Le coin jeux de société.

Une armoire pleine de jeux de société est à disposition des enfants. Réfléchi de manière à ce que les jeux soient accessibles aux enfants par tranche d'âge selon leur taille. Les apports du jeu de société ne sont plus à démontrer. Cela permet à l'enfant de développer une motricité fine, développer le sens de l'observation, aiguïser sa logique et sa mémoire, être patient, apprendre la défaite et la victoire.

- Le coin bibliothèque

Une belle bibliothèque est à disposition des enfants avec différents types de livres, magazines et BD adaptés à chaque tranche d'âge. Notre souhait est de faire naître et d'entretenir le goût de lire, contribuer à une meilleure maîtrise de la langue française, mais aussi proposer et maintenir un enrichissement personnel et une ouverture culturelle.

Nous avons également fait le choix d'abonner les enfants à plusieurs journaux et magazines jeunesse.

Chaque enfant est libre de venir prendre un livre à tout moment de la journée, un petit coin lecture agrémenté de petits fauteuils et coussins est proposé aux enfants.

- Le coin potager

Un coin potager a été mis en place depuis le printemps dernier. Suivre le développement de fruits et de légumes de la graine jusqu'à la récolte est un moyen unique de se reconnecter aux choses essentielles de la nature. Bien souvent les enfants sont très éloignés maintenant de la connaissance de la production de leur propre nourriture. C'est pourquoi nous tenons à faire vivre ce projet au quotidien avec les enfants.

Framboises, carottes, salades, tomates... ce potager se veut être un lieu d'expérimentation.

De plus depuis cette année, une participation active aux Jardins Partagés du village de St Denis nous offre de nouvelles possibilités dans ce projet.

6. Temps calme et sieste

Pour répondre aux besoins naturels de l'enfant sur le rythme de sa journée par rapport à son âge au temps de digestion mais également pour répondre à la demande des parents un espace de sieste est prévu sur le Centre de Loisirs. Dans une salle séparée de la salle d'activités tout le matériel est prévu pour vivre ce moment au mieux. Un animateur est entièrement dédié à ce temps de sieste qui dure au minimum une heure, mais qui peut s'étaler un peu si besoin sur le temps de l'après-midi.

Des techniques d'animations sont mises en place pour rendre ce moment plus agréable : lecture, musique, marionnettes, piscine à doudou, relaxation...

Notre positionnement pédagogique est de rendre le plus séduisant possible ce moment pour les petits. Nous ne forcerons pas un enfant à dormir en le contraignant au silence et à l'immobilité. Cette notion de respect de l'intégrité et de la sécurité affective des enfants nous paraît essentielle.

Pour les plus grands nous veillons à mettre en place un vrai temps calme permettant le repos et une bonne digestion. Nous prenons le temps d'expliquer le programme et de discuter avec le groupe d'enfants pour les ramener au calme au retour du repas le temps que les petits passent aux toilettes et s'installent pour la sieste. Nos propositions d'activités sur ce temps sont réfléchies pour garder un certain calme : jeux de société, activités manuelles, activités calmes d'extérieur, atelier lecture. Cet objectif est un idéal. En ayant connaissance de la réalité de ces temps nous veillerons à être attentif à chaque enfant pour adapter au mieux nos propositions d'animations pour assurer un moment agréable à tout le monde.

7. L'infirmerie, PAI et régimes alimentaires

Une pièce de l'Accueil de Loisirs, disposant d'un lit et une armoire fermant à clef, est dédiée à l'infirmerie pour nous permettre de soigner les petits bobos du quotidien mais également de pouvoir isoler temporairement un enfant malade ou fatigué. Nous accordons une attention toute particulière de l'équipe à rassurer et reconforter les enfants. Nous savons bien que beaucoup de petits bobos sont plus impressionnants que douloureux. Mais nous traitons tout de même avec rigueur tout problème médical. Un carnet de suivi est rempli à chaque intervention par l'équipe. L'animateur y note précisément le nom et prénom de l'enfant, la date et heure du soin, la nature de l'incident, la nature du soin prodigué et le nom du soignant. Ce carnet d'infirmerie est consultable par le directeur, les parents et les services de contrôle. Nous n'effectuons aucun acte médical et aucune distribution de médicaments sans ordonnance. En cas de problème de santé plus grave, les familles sont tenues au courant au plus vite pour prévoir de récupérer l'enfant ou prévoir une prise en charge plus urgente par les services de soins selon les cas. Des trousse de secours sont à disposition de l'équipe sur le centre et lors des déplacements de chaque groupe d'enfants. Les animateurs doivent tous être munis d'au moins un téléphone portable fonctionnel

pour contacter rapidement les secours et la direction de la structure. Les P.A.I (Protocole d'Accompagnement Individualisé) sont transmis directement au directeur lors de l'inscription de l'enfant. Il en communique les éléments essentiels à l'équipe par la suite. Un récapitulatif des P.A.I. et des allergies alimentaires est affichée dans l'infirmierie et dans la salle de restauration. Plusieurs membres de l'équipe sont formés aux soins de premiers secours (PSC1, PSE2). Les numéros de secours sont affichés à différents endroits du Centre de Loisirs ainsi que dans chaque trousse de secours.

8. Recommandations de sécurité

Assurer la sécurité des enfants est la première mission de l'équipe d'animation, les consignes sont régulièrement rappelées. Il est très important de compter régulièrement les enfants (à l'entrée et sortie d'un lieu) dans les couloirs quand il y a du monde ou de faire un appel nominatif plusieurs fois par jour.

Un registre de sécurité est mis à disposition de tous les agents de la structure avec le procès-verbal de suivi du bâtiment et de commission incendie, dans l'entrée du bâtiment. Des affichages dans la structure expliquent le protocole d'évacuation. Plusieurs fois dans l'année des mises en situation sont faites sur le terrain avec les enfants par des exercices d'évacuation.

Un plan d'évacuation a été mis en place, et affiché à plusieurs endroits. A chaque entrée en fonction d'un animateur, le directeur s'assure qu'il en ait pris connaissance, ait identifié les points de rassemblement et lui indique les détails de la démarche à suivre.

La consigne générale étant de garder son calme, prendre son groupe d'enfant avec la liste si possible, et d'aller vers la sortie de secours la plus proche. Une fois à l'extérieur nous faisons l'appel nominatif de chaque personne (enfants et animateurs).

Pour ce qui est de la réglementation sur l'accueil et l'encadrement des mineurs, le personnel a été formé à ces questions lors de leur parcours diplômant.

Le directeur, qui se tient régulièrement à jour des évolutions de la réglementation en vigueur, est également toujours disponible pour répondre à toute interrogation. Le recueil de réglementation des accueils de mineurs de la JPA est également consultable dans le bureau des animateurs. Les services de Jeunesse et Sport peuvent également être contactés par le directeur pour éclaircir tout questionnement qui pourrait persister. Nous respectons cette réglementation dans le cadre de notre accueil de loisirs et de toutes les activités que nous proposons.

Nous vérifions également les diplômes de tous les intervenant extérieurs dans les activités sportives qui le nécessitent.

9. Accueil des enfants porteurs de handicaps

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

Le Centre de Loisirs doit être un lieu d'accueil pour tous, c'est pourquoi nous accordons une attention toute particulière à faciliter l'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant au centre de loisirs. Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteint de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties

éducatives de son entourage. Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes. Le directeur et la famille échangent autour d'un document type (« Fiche d'autonomie et d'intégration ») permettant de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer. Ce document pourra être complété d'un certificat médical précisant toute réserve, inaptitude ou contre-indication. Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant. Le dossier est complété par les bilans des diverses périodes (vacances, année scolaire) tout au long de l'année pour un meilleur suivi. Au-delà de l'appréhension que la responsabilité de ces situations peut engendrer, l'adaptation des pratiques est possible en respectant une prise en charge adaptée et en étant rigoureux sur le suivi médical (P.A.I, visite infirmière, régime alimentaire particulier...). Une bonne préparation de l'équipe et des activités ainsi qu'un contact rapproché avec les parents et les soignants permettent de surpasser cette situation de handicap et remettre l'enfant au centre de cette réflexion en tant que personne et non en tant que « handicapé ». Un enfant, peu importe sa situation, n'est pas défini par ses critères physiques ou psychiques mais bien par sa personnalité, ses envies et ses besoins.

10. La communication

Pour l'équipe d'animation de l'Îlot Marin, la communication est essentielle. Avec les parents, avec les administrateurs du Foyer Rural mais également avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Les parents : le directeur est disponible tous les matins de 9h à 12h sur le Centre de Loisirs pour accueillir les parents lors d'entretiens improvisés (pour les problématiques urgentes) ou sur rendez-vous de préférence. Il est joignable par mail ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h. Également présent sur la structure le mercredi toute la journée pendant les périodes scolaires et tous les jours d'ouverture pendant les vacances scolaires pour soutenir l'équipe, en cas de besoin dans les échanges avec les parents sur les temps d'accueil de début et fin de journée.

Tout l'équipe d'animation et plus particulièrement, l'animateur chargé de l'accueil est le principal interlocuteur des parents pendant ces temps. Que ce soit le matin pour prendre les informations importantes sur le moral ou l'état de santé de l'enfant ou le soir pour faire un petit bilan de la journée. En cas de difficultés rencontrées (problème de discipline, de santé ou autres), l'équipe communiquera au plus vite avec les parents pour trouver des solutions constructives profitables à l'enfant concerné et au groupe. Cette transparence dans ce qui se passe pendant le temps de prise en charge des enfants est pour notre équipe une priorité.

Plusieurs fois dans l'année nous mettons en place des temps d'échanges avec les parents afin de présenter les programmes des vacances et des séjours.

Divers affichages sont renouvelés toutes l'année sur les vitres et les murs du Centre de Loisirs pour communiquer sur les thématiques abordés, les programmes d'activités, et les événements proposés par la structure mais également par le Foyer Rural, la CDC et les partenaires associatifs.

Dans notre monde actuel les réseaux sociaux ont une place importante. C'est pourquoi nous alimentons quasi-quotidiennement la page Facebook du Centre de Loisirs pour communiquer avec les parents, diffuser des photos et rester en contact avec nos partenaires associatifs et institutionnels. Nous avons également mis en place une page Instagram plus orientée pour l'Espace Jeunesse 12-17ans car ce réseau semble plus adapté à cette tranche d'âge. L'objectif à court terme est que la gestion de cette page soit en partie à la charge des participants de l'Espace

Jeunesse.

Le site internet du Foyer Rural diffuse également les infos pour le Centre de Loisirs (programmes d'activités, événements...)

Les administrateurs de l'association : Nous travaillons toute l'année en étroite collaboration avec le Foyer Rural par le biais de réunion hebdomadaire avec la responsable de l'Espace de Vie Sociale mais également par des réunions régulières avec les Commission Enfance Jeunesse.

De plus le directeur est présent aux réunions du bureau une fois par mois pour communiquer sur le fonctionnement du centre. Complétée de rendez-vous et de temps de rencontre ponctuel ou informel avec les administrateurs, trésorier et coprésidents cette organisation nous permet en collaboration de veiller à la bonne mise en place du projet éducatif de l'association concernant le centre de loisirs.

Les partenaires institutionnel et associatifs : La participation régulière à des réunions et des temps d'échanges, de formation ou de travail avec la CDCIO, la CAF, la mairie, le SIVOS ou l'école assure une bonne collaboration pour la mise en place des projets. Le Service Enfance Jeunesse de la CDCIO qui a la compétence territoriale, est un de nos interlocuteurs privilégié.

Nous tenons également à développer nos relations avec les associations partenaires comme Oléron Surf and Skate Club, YCO, le CPIE, G. Céramique, Sur une Île ou A toi de Jouhet... Grâce auxquels nous proposons régulièrement des interventions de qualité aux enfants.

Les enfants : Apprivoiser la communication en groupe n'est pas chose aisée. C'est pourquoi des temps de réunion d'enfants sont mis en place régulièrement afin de les faire participer aux décisions importantes du Centre de Loisirs que ce soit sur la vie quotidienne ou sur l'élaboration des programmes d'activités.

Répondre à leur questionnement, partager leur ressenti ou simplement les informer de ce qui est prévu nous paraît essentiel.

Nous sommes particulièrement attentifs à ce que, lors de ces temps, chacun puisse s'exprimer librement, sans contrainte ni peur de la moquerie. Nous mettons pour cela en place des techniques d'animations : jeu des émotions, bâton de parole, mise en situation sous forme d'impro théâtrale, boîte à idées, vote...).

Nous souhaitons donc organiser la parole des enfants mais également réaliser concrètement la mise en place de leurs idées ou décision. Ainsi le choix des menus de goûter ou de certain repas se font par décision de groupes et des temps d'élaboration participatif sont mis en place pour le choix de certaines activités ce qui mets aussi à profit la capacité d'adaptation de l'équipe.

Nous tenons aussi à entretenir un affichage adapté aux enfants (même à ceux qui ne savent pas encore lire) pour communiquer de manière rassurante sur certain repère dans leurs journées (programme, menu, règle de vie, événements, signalisation etc.)

11. Missions et rôles des personnels

Le rôle du directeur

Organisation :

- Assurer la gestion de l'accueil
- Proposer une organisation lisible et claire
- Répondre activement aux exigences des instance institutionnelles (SDEJS, CAF, MSA, CDCIO...)
- S'assurer que les lieux répondent aux exigences de sécurité et d'hygiène
- S'assurer que les prestations de loisirs soient réelles, constantes et de qualité.
- S'assurer du bien-être des enfants, des parents et de l'équipe pédagogique.

- S'assurer de la sécurité physique affective et moral.
- Être présent aux différentes réunions
- Être dans la proposition, la prévision et l'innovation organisationnelle.

Gestion d'équipe :

- Impulser une dynamique active de travail et de projet
- Conduire son équipe afin de répondre au mieux aux objectifs fixés
- Être conducteur du projet pédagogique pour l'équipe, s'assurer qu'il soit compris, intégré et réalisé
- Missionner et déléguer
- Informer les membres du bureau et la Commission Enfance Jeunesse
- Évaluer chaque animateur de son équipe.

Relationnel :

- Assurer les relations externes (partenaires, intervenants, prestataires)
- Organiser la communication avec les parents

Administratif :

- Réaliser un projet pédagogique sur l'Accueil de Loisirs dont il a la charge et la responsabilité
- Rendre les documents administratifs dans les délais impartis (planning, réservation, comptes-rendus...)
- Réaliser les plannings d'horaires de l'équipe d'animation

La taille de la structure et son fonctionnement invite naturellement le directeur à avoir un positionnement « paternel » dans la gestion de l'accueil. Il est relativement omniprésent dans le but de garantir jusque dans chaque détail la bonne mise en place du projet pédagogique. Parfois cuisinier, animateur, chauffeur, économe ou coursier il se doit d'être polyvalent. Toujours disponible et à l'écoute des enfants, des parents mais également du personnel de la structure.

Il ne se positionne pas en décideur pour les choix de l'équipe mais prend une part active au débat et peut être, si nécessaire une référence pour des questions financières ou de réglementation. Dans un souci de hiérarchie horizontale dont l'efficacité et les avantages ne sont plus à démontrer, il se portera garant de l'atteinte des objectifs pédagogiques en insistant sur les temps d'évaluation pour mettre en lumière les points à travailler pour l'équipe.

Le rôle des animateurs

- Proposer et mener des projets d'animations
- Créer des animations en rapport avec le projet pédagogique
- Préparer le matériel et la sensibilisation
- Mener le temps d'animation dans le respect des règles de sécurité
- Ranger avec les enfants
- Évaluer le projet d'animation
- S'assurer de la sécurité physique et affective des enfants par l'attention et la communication accordés aux enfants avec toute l'équipe.
- Savoir s'adapter et être réactif.
- Encadrer et participer aux sorties, assurer le lien avec les prestataires
- Assurer la propreté et le rangement de la structure
- Faire le service à table avec les enfants pendant les repas et être garant du débarrassage et du nettoyage des tables
- Être garant de l'animation des temps informels dans le but d'accompagner les enfants à profiter

de chaque moment dans la joie et la bonne humeur

- Communiquer avec les parents pendant les temps d'accueil sur le programme, les problèmes de santé ou de comportement et le bilan de la journée.
- Créer du lien avec les parents, être attentif aux besoins et aux demandes des parents et des enfants
- Assurer la transmission administrative avec le directeur.
- Participer aux réunions de travail sur le projet pédagogique, à la réunion hebdomadaire avec la responsable de l'espace de vie sociale et aux réunions de fin de semaine pendant les périodes de vacances
- Développer son imagination et son sens créatif dans le but d'introduire cet aspect dans les projets d'animation avec l'équipe et de développer l'imaginaire des enfants
- La bienveillance dans l'équipe entraîne naturellement la ponctualité
- Être formateur avec chaque membre de son équipe et plus particulièrement avec les stagiaires
- Être garant de l'autorité en collaboration avec le directeur de la structure

L'animateur stagiaire est accompagné par toute l'équipe afin de lui transmettre nos connaissances, répondre à ses besoins de formation et l'accompagner à progresser.

Un entretien est fait par le directeur en début de stage afin de connaître ses attentes et de fixer ses objectifs de formation. Un autre entretien sera réalisé à mi-parcours pour faire le point sur la progression et remettre en avant les points à travailler et un dernier entretien se fera en fin de période de stage pour évaluer l'avancée du stagiaire sur ses objectifs et décider ensemble de la validation de cette période de mise en situation. Le stagiaire, rémunéré, aura pour mission de veiller également à la sécurité physique et affective des enfants, de participer activement au temps d'animation et de rangement. Il sera aussi force de proposition. Un temps sera consacré à une mise en pratique par le biais d'un projet d'animation créé par le stagiaire. Ce stage sera également pour le futur animateur l'occasion de se découvrir et de se dépasser ainsi que de travailler son positionnement d'adulte car c'est souvent une première expérience de travail pour eux.

Accompagner avec bienveillance le stagiaire dans son parcours de formation est l'objectif de l'équipe toute entière.

12. Le suivi administratif

Toute la gestion administrative, allant des inscriptions des enfants jusqu'à la facturation des temps de présence est géré par le directeur de l'accueil.

Les dossiers d'inscriptions sont clairement identifiables dans l'organisation du bureau pour permettre toute vérification.

Nous centralisons également les fiches sanitaires dans un classeur accessible à tout moment. Les documents nécessaires en cas de contrôle sont également clairement identifiés pour faciliter les contrôles même en cas d'absence du directeur.

Les projets pédagogiques et éducatifs de la structure sont également toujours disponibles.

D. ÉVALUATION DU PROJET

1. Évaluation des objectifs :

| Axes de travail | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. La place de l'enfant ou du jeune dans le centre de loisirs L'ÎLOT MARIN | |
| Objectifs Généraux | Critères d'évaluation |
| - Constituer un groupe solidaire, bienveillant et à l'écoute de chaque individu et de ses besoins | - On observe une attitude positive qui se développe dans le groupe face à une difficulté ou un événement (Observation, communication...) - Pour les temps de vie, comme le temps calme, les enfants ont respecté un volume sonore peu élevé pour faciliter la sieste des petits - Des activités ou des jeux collaboratifs ont été proposés régulièrement et avec succès aux enfants |
| - Accompagner la responsabilité individuelle et collective par l'expérimentation | - Des temps de réunion et de parole ont été mis en place amenant à des décisions concrètes pour le groupe ou à la mise en place de projet. - Les enfants ont participé aux moments de préparation et de rangement de divers temps de la vie quotidienne (capitaine de table, goûter au choix, rangement en commun...) - Des activités avec du matériel spécifique entraînant le développement d'un savoir-faire particulier ont été proposées en s'adaptant à l'âge des participants |
| - Vivre des aventures individuelles et collectives épanouissantes axées sur la découverte culturelle, artistique, sportive et environnementale | - Les enfants ont participé avec plaisir à diverses activités sportives individuelles et collectives tout au long de l'année - Nous avons su axer le choix de nos lieux d'activités sur des sites naturels remarquables régulièrement dans l'année - Nous avons organisé des ateliers ou des rencontres avec des artistes dans le but d'expérimenter des techniques - Nous avons participé plusieurs fois dans l'année à des événements culturels (spectacle, concert, cinéma...) |
| Axe de travail | |
| 2. La place de l'enfant ou du jeune dans son village et sur son île | |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges socio-culturels avec les habitants du village et de l'île | <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons participé à plusieurs événements dans le village ou sur l'île d'Oléron - Des ateliers ont été mis en place avec des intervenants locaux - Un partenariat régulier a été mis en place avec la Médiathèque de St Denis d'Oléron |
| <ul style="list-style-type: none"> - Profiter de l'environnement sportif, culturel et naturel pour enrichir nos propositions d'activités | <ul style="list-style-type: none"> - Des activités ont été régulièrement mises en place sur les infrastructures disponibles (skate-park, city-stade, aire de jeux, tennis...) - Nous avons favorisé les prestataires locaux dans nos choix d'activités - Nous avons proposé régulièrement des sorties sur des sites remarquables locaux - Nous avons repéré et participé à des activités culturelles locales |
| <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des actions concrètes dans la vie du village. | <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons fait de la Lessive de Printemps un moment fort de la vie du Centre dans l'année - Nous avons participé activement et régulièrement au projet jardins partagés - Nous avons créé ou participé à des événements ou projets concrets de la vie du village (brocante, projet école, diathermique...) |

Axe de travail

3. La place de l'enfant ou du jeune dans le monde

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Prendre pleinement sa place d'enfant-citoyen dans le monde | <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs temps d'activités ont été proposés dans l'année autour de la découverte de la citoyenneté (atelier athématique, visite...) - Nous avons abonné les enfants à plusieurs magazines ou journaux axés sur la découverte du monde - Nous avons participé à des projets extérieurs autour de la citoyenneté mondiale |
| <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des projets d'échanges orientés sur la protection de l'environnement et le partage culturel | <ul style="list-style-type: none"> - Des actions de protection de l'environnement à l'échelle locale et mondiale ont été mises en place ou rejointes - Un échange régulier avec des enfants d'autres pays (blog, mail, courrier...) a été mis en place avec succès - Nous avons rencontré ou nous sommes entrés en contact avec des partenaires expérimentés en suivi de projet international |
| <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir de manière ludique, les richesses du patrimoine naturel et culturel mondial | <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons organisé des visites et des activités plusieurs fois dans l'année autour de la découverte du monde - Des temps d'animations, des repas ou des temps d'échanges culturels ont été mis en place avec des habitants du village d'origine étrangère |

| |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Plusieurs fois, nous avons découvert par le jeu et l'expérimentation des techniques artistiques d'autres pays |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

2. Évaluation de l'équipe pédagogique

L'évaluation du directeur se fera par la Commission Enfance Jeunesse et par les administrateurs du Foyer Rural lors de son entretien annuel. Cette évaluation est officielle et obligatoire de la part de l'employeur. Elle se base sur les fonctions du directeur, sur la réussite des objectifs et des moyens donnés aux animateurs pour les atteindre.

L'évaluation des animateurs se fait à la fin de chaque année par un entretien individuel pour les permanents et à la fin de chaque période de vacances pour les animateurs saisonniers. Elle est basée sur leur savoir (leurs connaissances), leur savoir-être (comportement attendu dans le cadre de la fonction), leur savoir-faire (techniques, méthode) en prenant en compte leur ancienneté et leur expérience.

Il est aussi question lors de ces entretiens de leur objectifs et projet de formation ou d'évolution.